



Stéphane BAVOIS  
Nathalie BOUILLY MONTES  
Cyril DESCHELLETTE  
Esmeralda GONZALEZ  
Véronique MASANTE  
Sylvaine MOUTON  
Gilbert ORUEZABAL  
Frédéric QUENNEPOIX  
Xavier RONDEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

## MISSION LOCALE DES GRAVES

Association régie par la loi de 1901

Siège Social : 28, Avenue Gustave Eiffel  
33600 - PESSAC

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mérignac  
21, Avenue Ariane  
BP 20023  
33702 Mérignac Cedex  
Tél. 05 56 34 60 00  
Fax. 05 56 13 05 11

Pugnac  
ZAC Bellevue  
33710 Pugnac  
Tél. 05 57 68 42 04  
Fax. 05 57 68 97 11

Géniissac  
38, rue de Majesté  
33420 Géniissac  
Tél. 05 57 24 87 21  
Fax. 05 57 24 86 70

La Teste de Buch  
1 bis, rue Victor Hugo  
33260 La Teste de Buch  
Tél. 05 56 66 77 04  
Fax. 05 56 66 40 38

Email : [mel@audial.fr](mailto:mel@audial.fr)  
<http://www.audial.fr>

## **MISSION LOCALE DES GRAVES**

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 28, Avenue Gustave Eiffel - 33600 PESSAC

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MISSION LOCALE DES GRAVES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.**

Fait à Mérignac, le 18 avril 2012

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



---

**AUDIAL Expertise & Conseil**  
représenté par Gilbert ORUEZABAL

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 236	8 179	57	458
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	79 479	67 653	11 826	24 661
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	175		175	175
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>88 039</b>	<b>75 832</b>	<b>12 207</b>	<b>25 444</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				145
Avances et acomptes versés sur commandes				140
Créances				140
Usagers et comptes rattachés			279 217	386 304
Autres créances	279 217		279 217	386 304
Divers				
Valeurs mobilières de placement	442 009		442 009	459 875
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	195 085		195 085	171 722
Charges constatées d'avance	24 095		24 095	44 814
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>940 406</b>		<b>940 406</b>	<b>1 063 001</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 028 445</b>	<b>75 832</b>	<b>952 613</b>	<b>1 088 445</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	43 138	43 138
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	417 527	368 365
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-932	49 162
Subventions d'investissement		809
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>459 733</b>	<b>461 474</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	48 113	3 000
Provisions pour charges	128 563	130 558
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>176 676</b>	<b>133 558</b>
Fonds dédiés sur subventions	12 750	110 386
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>12 750</b>	<b>110 386</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	10	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	10	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 210	98 976
Dettes fiscales et sociales	257 173	266 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 055
Autres dettes	2 061	16 714
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>303 455</b>	<b>383 028</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>952 613</b>	<b>1 088 445</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 610 906	1 876 129
Reprises et Transferts de charge	71 789	104 506
Cotisations		
Autres produits	2 111	1 145
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 684 806</b>	<b>1 981 780</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	269 555	398 942
Impôts et taxes	111 823	106 959
Salaires et Traitements	975 929	944 251
Charges sociales	362 823	350 516
Amortissements et provisions	71 845	35 133
Autres charges	86	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 792 061</b>	<b>1 835 800</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-107 254</b>	<b>145 979</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	9 084	5 844
Charges financières		
<b>Résultat financier</b>	<b>9 084</b>	<b>5 844</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-98 170</b>	<b>151 823</b>
Produits exceptionnels	2 755	34
Charges exceptionnelles	2 165	3 065
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>590</b>	<b>-3 031</b>
Impôts sur les bénéfices	987	538
Report des ressources non utilisées	110 386	11 293
Engagements à réaliser	12 750	110 386
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-932</b>	<b>49 162</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature	120 286	103 085
Dons en nature		
<b>Total des produits</b>	<b>120 286</b>	<b>103 085</b>
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	120 286	103 085
Personnel bénévole		
<b>Total des charges</b>	<b>120 286</b>	<b>103 085</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MISSION LOCALE DES GRAVES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 952 613 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 932 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2012 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au coût d'achat. le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 25 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Règles et méthodes comptables

constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes



## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Un litige prud'homal est en cours qui renvoie au temps de la fusion des PAIO en 2003. Lors du transfert d'activité, le code du travail avait été appliqué.

Une salariée a saisi les prud'hommes en juin 2010 pour une revalorisation de salaire au regard du principe "à travail égal, salaire égal".

L'association a été condamnée en 1ère instance le 13/01/2012 à payer à la salariée une somme de 45 113 €. Elle fait appel de la décision.

Une provision pour risques et charges a été constatée pour ce montant.

### Autres éléments significatifs

Engagements hors bilan :

Au 31/12/2011, les conventions pluri-annuelles en cours sont les suivantes :

- Convention régionale avec le site POLE EMPLOI 2010-2014 dans le cadre d'un accord cadre national portant sur le partenariat renforcé entre POLE EMPLOI et le RESEAU DES MISSIONS LOCALES.

Le montant de la subvention annuelle s'est élevé à 136 160 euros au titre de 2011.

- Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'Etat 2011-2013 dans le cadre du programme 102 "accès et retour à l'emploi" de la mission "travail et emploi".

Le montant de la subvention annuelle s'est élevé à 596 128 euros au titre de 2011.

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 129	106		8 236
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 129</b>	<b>106</b>		<b>8 236</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 170			15 170
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 878	3 431		64 309
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>76 048</b>	<b>3 431</b>		<b>79 479</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	175			175
- Prêts et autres immobilisations financières	150			150
<b>Immobilisations financières</b>	<b>325</b>			<b>325</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>84 502</b>	<b>3 537</b>		<b>88 039</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 671	508		8 179
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 671</b>	<b>508</b>		<b>8 179</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 334	836		15 170
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 053	15 430		52 483
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>51 387</b>	<b>16 266</b>		<b>67 653</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>59 058</b>	<b>16 774</b>		<b>75 832</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 303 462 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	150		150
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	279 217	279 217	
Charges constatées d'avance	24 095	24 095	
<b>Total</b>	<b>303 462</b>	<b>303 312</b>	<b>150</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	8 606
Divers - prod. à recevoir	200
<b>Total</b>	<b>8 806</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	43 138			43 138
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>43 138</b>			<b>43 138</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	368 365	49 162		417 527
Résultat de l'exercice	49 162		50 094	-932
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	809		809	
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>461 474</b>	<b>49 162</b>	<b>50 903</b>	<b>459 733</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	3 000	45 113			48 113
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	130 558	9 958	11 953		128 563
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	110 386	12 750	102 631	7 754	12 750
<b>Total</b>	<b>243 944</b>	<b>67 821</b>	<b>114 584</b>	<b>7 754</b>	<b>189 426</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		67 821	114 584	7 754	
Financières					
Exceptionnelles					

## PROVISION DES INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE :

Le Code du travail, les conventions collectives ou autres accords négociés donnent l'obligation à tous les employeurs de verser une indemnité de départ à la retraite.

Les sommes correspondantes ont été provisionnées dans les comptes au passif du bilan. Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

Départ volontaire du salarié : 67 ans  
Taux d'actualisation : 2,50 %  
Variation des salaires : 1,5 %  
Taux de charges sociales : 50 %  
Rotation du personnel : lente  
Méthode de calcul suivant la convention collective des missions locales  
Table de mortalité issue des statistiques INSEE

L'indemnité totale à payer au 31.12.2011 s'élève à 128 563 euros et la reprise nette au titre de l'exercice 2011 est de 1 995 euros.

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 303 455 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10	10		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 210	44 210		
Dettes fiscales et sociales	257 173	257 173		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 061	2 061		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>303 455</b>	<b>303 455</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

## Charges à payer

	Montant
Fnp biens et services	8 210
Interets courus a payer	10
Dettes pro./conges a paye	112 120
Personnel charges payer	1 533
Charg.soc./conges a payer	55 681
Charges sociales - charges à payer	751
Charges a payer	27 426
Divers - charges à payer	100
<b>Total</b>	<b>205 830</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Chges constatees d avance	11 345		
Ch.const.avan.s/actspéc	12 750		
<b>Total</b>	<b>24 095</b>		

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes



## Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
<i>FIPJ 2010 Start Europ</i>	43 500	33 000	33 000		
<i>FIPJ 2010 Alter Ego</i>	6 080	6 080	6 080		
<i>ETAT/ Conseil régional</i>	139 967	70 403	70 403		
<i>FIPJ/ ETAT - Humaqui</i>	26 886	903	903		
<i>FIPJ 2011 - Start Euro</i>	12 750			12 750	12 750
<b>Total</b>	<b>229 183</b>	<b>110 386</b>	<b>110 386</b>	<b>12 750</b>	<b>12 750</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 36,05 personnes dont 1,12 handicapés.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		4	4	4
Employés	3	29	32	32
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>36</b>	<b>36</b>

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 4 016 heures dont 4 016 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

L'accord de branche auquel est soumis l'association fixe le droit à formation à 21 heures par an ou 42 heures par an en fonction de la cotation et du niveau des salariés.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantage en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doivent être communiqués.

Par souci de confidentialité, nous ne pouvons divulguer la rémunération du salarié dirigeant de l'association.

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes